



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

n



07828-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.265/7
26 janvier 1978

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion d'experts sur la coopération régionale
entre pays en développement dans le domaine
de l'industrie des engrais

Vienne, 8-10 février 1978

QUELQUES POSSIBILITES DE COOPERATION
ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE DES ENGRAIS*

Note du Secrétariat de l'ONUDI

* Le présent document est la traduction d'un texte qui n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id.78-466

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction	3
I. COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION DES ENGRAIS, DES PRODUITS INTERMEDIAIRES ET DES MATIERES PREMIERES	4
II. COOPERATION VISANT A PROMOUVOIR LE COMMERCE DES ENGRAIS, DES PRODUITS INTERMEDIAIRES ET DES MATIERES PREMIERES ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT	6
III. COOPERATION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE FABRIQUE D'ENGRAIS	8
IV. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES NECESSAIRES POUR ASSURER LA COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT	11
 ANNEXE A : Estimations des besoins d'engrais dans les pays en développement (1975/76, 1981/82, 1985/86) et leur capacité de satisfaire ces besoins	 15

Introduction

1. La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui s'est tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement ainsi qu'entre ces derniers. L'objet de ces consultations est d'aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs d'industrialisation et, notamment, de porter à 25 % au moins d'ici à l'an 2000 leur part dans la production industrielle mondiale.
2. La première Réunion de consultation sur l'industrie des engrais qui s'est tenue à Vienne du 17 au 21 janvier 1977, a examiné les dispositions prises pour instaurer une coopération entre pays en développement dans l'industrie des engrais. Les participants sont convenus que pour les pays en développement ayant des marchés relativement exigus il serait souhaitable de coopérer dans le cadre régional et de mettre en commun leurs ressources et leurs compétences. Un rang élevé de priorité devrait être assigné dans les programmes des groupements régionaux à l'établissement d'études de faisabilité, à la création d'usines d'engrais et à la mise en place d'un réseau régional de commercialisation et de distribution. Sur demande l'ONUDI devrait concourir à ces efforts. Une aide internationale technique et financière, bilatérale ou autre, devrait aussi soutenir les activités des groupements régionaux. En outre, l'ONUDI devrait envisager de fournir une assistance pour la création de centres régionaux de développement pour l'industrie des engrais.
3. Les participants à la Réunion de consultation ont donc recommandé à l'ONUDI d'étudier les "possibilités de coopération entre les pays en développement aux niveaux sous-régional, régional et interrégional et l'appui international en la matière", en organisant, le cas échéant, un groupe de travail à cet effet.
4. Le but de la présente réunion d'experts est d'aider à élaborer des conclusions et des recommandations concernant les points pouvant être étudiés par la deuxième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais, que l'on envisage provisoirement de tenir à Innsbruck (Autriche), du 6 au 10 novembre 1978.

5. Pour établir la présente note concernant les possibilités de coopération dans l'industrie des engrais, l'ONUDI a demandé à des consultants de rédiger des communications sur l'expérience acquise et les perspectives qui se dégagent en la matière dans le Groupe ardin, dans le Groupe des pays de l'ASEAN, en Inde et au Pakistan, ainsi que dans les deux parties du monde où existent des fédérations régionales de producteurs d'engrais, à savoir les pays arabes et l'Amérique latine.

6. La présente note analyse les possibilités de coopération en matière de production d'engrais; de commercialisation des engrais, des produits intermédiaires et des matières premières, et de construction et d'exploitation des fabriques d'engrais. Les dispositions institutionnelles nécessaires pour promouvoir cette coopération sont également étudiées.

I. COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION DES ENGRAIS, DES PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

7. La première Réunion de consultation sur l'industrie des engrais a fait valoir que les pays en développement devraient s'efforcer de parvenir dès que possible, et dans tous les cas en l'an 2000, à l'autosuffisance dans le domaine de la production d'engrais. La notion d'"autosuffisance" devait s'entendre pour un niveau optimal de consommation d'engrais et non par rapport au faible niveau actuel de consommation.

8. Le niveau actuel de consommation d'engrais des pays en développement et les prévisions pour 1981/82 et 1985/86 sont indiqués dans l'annexe A, qui montre aussi le niveau de production pour 1975/76 et des prévisions concernant la capacité d'approvisionnement pour 1981/82.

9. Ces estimations montrent clairement que les pays en développement, pris ensemble se rapprochent rapidement de l'autosuffisance. Jusqu'à présent toutefois, les créations d'unités de production ont pour l'essentiel résulté de décisions prises au niveau national pour pourvoir à des besoins nationaux. Quelques usines ont certes été créées en vue de l'exportation, mais quelques-unes d'entre elles seulement l'ont été à la suite d'une décision prise par les pays en développement de mettre en commun leurs ressources et leurs compétences.

10. Il y a peu d'exemples jusqu'ici de coopération bilatérale dans le domaine de la production d'engrais. Deux nouvelles usines sont en construction au Pakistan, avec l'aide financière des pays arabes^{1/}. En Colombie, le Venezuela et la Colombie ont construit en commun une usine qui fabrique des engrais à partir d'ammoniac importé du Venezuela^{2/}.

11. Voici quelques exemples de coopération sous-régionale : le Groupe des pays de l'ASEAN a décidé de créer de nouvelles unités de production d'engrais azotés en Indonésie et en Malaisie, d'engrais phosphatés aux Philippines et d'engrais potassiques en Thaïlande; le dernier membre de ce groupe, Singapour, créera des usines dans d'autres secteurs.

12. En 1974, le Groupe andin a essayé pour la première fois de coordonner les plans concernant les nouvelles capacités de production dans l'industrie des engrais. Il a renouvelé sa tentative en 1977 et les résultats enregistrés jusqu'à présent seront présentés à la réunion^{3/}.

13. Il se peut que, dans le cadre d'un accord de coopération économique en vigueur, d'autres groupes de pays en développement envisagent de répartir des unités de production des différents types d'engrais, de produits intermédiaires et de matières premières entre les divers pays de la sous-région.

14. Les participants pourraient au cours de la réunion définir le type de renseignements nécessaires pour intensifier la coopération au sein de la région. Les pays n'ayant que de petits marchés pourraient peut-être créer des usines d'engrais NPK qui fabriqueraient des engrais à partir d'ammoniac, de phosphates et de potasse importés d'autres pays en développement. Les participants pourraient aussi peut-être examiner la question

1/ Regional Co-operation in the Fertilizer Industry; The Experience of Pakistan in regard to financing two fertilizer plants (ID/WG.265/3).

2/ Regional Co-operation in the Fertilizer Industry : The Experience and Potential of the ANDEAN Group of Countries (ID/WG.265/1) pages 6 et 7.

3/ C'est un modèle dérivé du modèle de la Banque mondiale pour optimiser la planification des nouvelles installations de production qui a été utilisé. Cette méthode pourrait être analysée lors de la réunion.

de savoir qui devrait entreprendre les études concernant les marchés et les ressources des différentes régions, en vue de définir les possibilités de coopération. Le type de coopération envisagé plus haut pourrait être instauré à l'échelle régionale ou, dans certains cas, à l'échelle interrégionale.

II. COOPERATION VISANT A PROLONGER LE COMMERCE DES ENGRAIS, DES PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET DES MATIÈRES PREMIÈRES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

15. Même si les statistiques indiquent que pour la production d'engrais azotés et phosphatés, les pays en développement pris ensemble approchent de l'autosuffisance, les chiffres globaux ne distinguent pas les pays déficitaires des pays excédentaires. C'est pourquoi on a recommandé dans le cas de l'Amérique latine^{4/} que les renseignements concernant les importations des pays en développement et les possibilités d'exportation d'autres pays soient rassemblés et diffusés, de façon que les intéressés puissent profiter de ces possibilités d'échanges.

16. En ce qui concerne les possibilités commerciales au niveau régional, il faut examiner les raisons qui poussent les pays déficitaires à importer la majeure partie de leurs besoins de pays extérieurs à la région. Il devrait être possible, grâce à des consultations régionales, de mettre au point des mesures disposant que la préférence serait accordée à des producteurs de la région dans les cas où celle-ci disposerait d'approvisionnements suffisants. Les participants devront étudier les types de mesures qu'il serait utile et possible d'adopter.

17. Sur le plan interrégional, il semble que le manque de renseignements sur les besoins du marché et sur les approvisionnements disponibles constitue le principal obstacle à l'accroissement des échanges commerciaux entre pays en développement. On propose donc que soit publié à l'intention de ceux qui souhaiteraient s'y abonner un bulletin périodique contenant des renseignements sur les tendances du marché mondial

^{4/} Regional Co-operation in the Fertilizer Industry : Experience and Opportunities in Latin America, par H. Eduardo Guitierrez Salgado (ID/WG.265/4).

des engrais, sur les besoins des pays en développement importateurs d'engrais ainsi que sur les types et les prix des engrais disponibles dans des pays en développement qui seraient éventuellement fournisseurs.

18. Pour intensifier les échanges commerciaux aux niveaux régional et intrarégional, il faudra prendre des mesures pour abaisser le coût du transport des engrais entre pays en développement. A cet égard, il est intéressant de noter que le Groupe andin a conclu que ce facteur nuisait à la compétitivité des engrais produits dans la région. Aussi les pays du Groupe andin ont-ils décidé de conjuguer leurs efforts pour créer les installations de chargement et de déchargement nécessaires, en outre la possibilité d'acheter des navires pour le transport de ces engrais a été évoquée.

19. Bien que les observations qui précèdent concernent le produit final, les pays en développement pourraient également coopérer en ce qui concerne les approvisionnements en produits intermédiaires et en matières premières. Dans ce dernier cas, les quantités à transporter sont encore plus importantes et le coût du transport est bien plus élevé. Les participants pourraient donc examiner les initiatives à prendre pour faciliter un accroissement du commerce des engrais, des produits intermédiaires et des matières premières entre pays en développement, en améliorant les moyens de transport et les installations de chargement et de déchargement.

20. Certains pays ont pour pratique de conclure des contrats à long terme pour la vente des engrais, des produits intermédiaires et des matières premières. Les participants devraient examiner dans quelle mesure cette formule est appliquée actuellement au commerce entre pays en développement et le rôle que ces contrats pourraient jouer à l'avenir^{5/}.

^{5/} La Commission des engrais de la FAO a étudié la question des contrats de vente à long terme. Voir à ce sujet le rapport de la quatrième session, Rome 27-30 septembre 1977, Doc. CL72/2 paragraphe 15. Un modèle révisé de contrat à long terme est en préparation.

III. COOPERATION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DE FABRIQUE D'ENGRAIS

21. La capacité de production mondiale d'engrais devrait augmenter comme suit pendant la période 1975/76-1981/82.

	Azote (millions de tonnes de N)	Phosphate (millions de tonnes P ₂ O ₅)
Pays en développement :		
Pays à économie de marché	12,0	5,4
Pays à économie planifiée	4,0	0,2
Pays développés :		
Pays à économie de marché	8,3	2,6
Pays à économie planifiée	13,5	2,0
	<u>37,8</u>	<u>10,2</u>

De la sorte, les pays en développement s'adjugeront 42 % de la nouvelle capacité de production d'engrais azoté et 53 % de la nouvelle capacité de production d'engrais phosphaté.

22. Dans le court espace de six ans, la capacité mondiale de production d'engrais azoté augmentera de plus de 50 %. De 120 à 150 nouvelles installations seront construites, dont 50 à 60 dans les pays en développement. Après 1982, les pays en développement devraient continuer à acquérir chaque année près d'une dizaine de nouvelles installations de production d'engrais azoté.

23. Les pays en développement voient s'offrir là une bonne occasion de coopérer pour l'achat de ces installations. Si un groupe de pays en développement décidait d'adopter un modèle type d'installation, le coût des usines serait réduit, des stocks communs de pièces détachées pourraient être constitués, la formation du personnel d'exploitation serait facilitée et une proportion plus élevée du matériel nécessaire pourrait être fabriqué dans les pays en développement eux-mêmes. La réunion pourrait envisager la possibilité d'élaborer une méthode commune pour l'achat d'installations et examiner les avantages qui pourraient en découler.

24. Les acheteurs d'installations peu expérimentés doivent se familiariser avec l'expérience acquise par d'autres acheteurs en ce qui concerne les fabriques d'engrais mettant en oeuvre un procédé de production identique. Pour faciliter le choix d'un constructeur, l'ONUDI a été priée de prendre les dispositions nécessaires pour permettre au personnel clef de visiter des installations analogues dans d'autres pays^{6/}. La réunion pourrait examiner les mécanismes à mettre en place pour procéder à l'analyse de l'expérience acquise en ce qui concerne les nouvelles usines d'engrais, dont les résultats seraient mis à la disposition de ceux qui en feraient la demande.

25. Les acheteurs peu expérimentés de fabriques d'engrais des pays en développement ont fait appel au concours d'acheteurs expérimentés d'autres pays en développement a) pour établir des études de faisabilité; b) pour le choix des entrepreneurs; c) pour l'évaluation des offres; d) pour la surveillance du montage des installations et e) pour l'étude des réseaux requis de commercialisation et de distribution des engrais. Cette coopération est particulièrement appréciée lorsqu'elle porte sur des technologies moins connues, comme celles qui font appel à des procédés fondés sur la lignite, le charbon et la gazéification du charbon. A l'avenir, cette coopération pourrait s'étendre à la fourniture de services d'études techniques pour la conception et la construction d'usines^{7/}.

26. La formation du personnel d'exploitation et l'assistance pour le démarrage de la production et l'entretien est aussi un domaine qui pourrait se prêter à la coopération à mesure que le nombre d'exploitants expérimentés augmentera dans les pays en développement. A ce sujet, il faudra peut-être créer un service centralisateur chargé de répartir les demandes d'assistance en fonction des offres faites par les exploitants disposés à assurer la formation et l'assistance requises.

^{6/} Draft Report of Technical Seminar on Contracting Methods and Insurance Schemes for Fertilizer and Chemical Process Industries, Lahore (Pakistan), 25-29 novembre 1977 (ID/WG.259/26/Rev.1).

^{7/} Co-operation amongst Developing Countries in the Fertilizer Industry : the Experience of India (ID/WG.265/6).

27. La Réunion de consultation a suggéré que l'on envisage la création de centres régionaux de développement des engrais. Un centre régional pour les pays arabes pourrait a) étudier les problèmes particuliers de l'industrie, b) offrir des programmes de formation spécialisée, c) entreprendre des activités de recherche-développement concernant des problèmes d'intérêt commun^{3/}. La réunion pourrait examiner la nécessité de créer des centres de ce genre dans d'autres régions, ainsi que leurs objectifs et les moyens de les financer.

28. A côté de la création de ce centre régional, les producteurs arabes d'engrais envisagent de créer une société centrale de services et une société chargée de produire des catalyseurs et des produits chimiques auxiliaires. Les pays en développement d'autres régions voudront peut-être examiner le besoin de ce type de coopération.

29. Enfin, les pays en développement pourraient faire un usage croissant de machines et de matériel fabriqués dans des pays en développement. La capacité de l'Inde à fournir du matériel pour les usines de produits chimiques a été exposée en détail^{2/}, lors de la réunion d'autres pays, comme le Brésil et le Mexique, pourraient fournir des renseignements de même nature qu'ils détailleraient ultérieurement. La question qui se pose à cet égard est de savoir comment signaler aux acheteurs de nouvelles installations des pays en développement et à leurs entrepreneurs que ce matériel est disponible.

30. On se rappellera que la Réunion de consultation a recommandé que l'ONUDI fournisse aux pays en développement qui le lui demandent plus de services de consultation dans plusieurs domaines : établissement des études de faisabilité, établissement des cahiers des charges en vue des appels d'offres, évaluation des offres, négociation des contrats, mise en route des installations, dépannage, mise au point des programmes d'entretien, marketing et gestion opérationnelle. A cette fin, la réunion a recommandé la mise sur pied d'un groupe d'experts.

8/ Regional Co-operation in the Fertilizer Industry : The Experience of the Arab Federation of Chemical Fertilizer Producers, page 4 (ID/WG.265/2).

9/ Co-operation amongst Developing Countries in the Fertilizer Industry : the Experience of India (ID/WG.265/6).

31. A ce sujet, l'ONUDI a lancé à titre d'essai en 1976 des services consultatifs technologiques chargés de fournir aux pays en développement des avis indépendants et impartiaux concernant un certain nombre de secteurs, dont celui des engrais. Ces services seront fournis principalement à l'occasion de la négociation des contrats de technologie. Ils comporteront un ensemble d'évaluation des procédés, de la technologie, de l'implantation des installations, des machines, et, en particulier, des clauses et conditions de leur acquisition. Pour chaque projet, l'ONUDI fournira au gouvernement qui le demandera et conformément aux procédures en vigueur, les services d'une équipe de spécialistes de haut niveau, de la technologie, des licences et des contrats, et des questions juridiques et financières pendant une courte période. Sur demande, ces services peuvent aussi être fournis pendant la phase précédant la négociation, notamment pour l'évaluation des offres et le choix des techniques. Les avis donnés par ces experts seront confidentiels et viseront, d'une manière générale à renforcer le pouvoir de négociation du partenaire le moins favorisé, c'est-à-dire le pays en développement, avant et pendant la négociation. Les experts ne participeront toutefois pas à la négociation, dont la responsabilité incombe au premier chef au pays ou à l'institution intéressée. L'expérience relativement limitée de l'ONUDI en la matière permet de dire que cette formule a permis de compresser le total des dépenses des projets, et par conséquent de réaliser des économies substantielles.

32. La réunion est invitée à se prononcer sur cette nouvelle méthode adoptée par l'ONUDI et à proposer les moyens d'assurer l'efficacité de ces services au profit des pays en développement.

IV. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES NECESSAIRES POUR ASSURER LA COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

33. Dans les documents qu'elle a préparés à l'intention de la réunion, l'ONUDI fait valoir qu'il faudrait plus pour permettre aux sociétés productrices d'engrais des pays en développement de maintenir le contact entre elles et d'être informées des tendances et de l'évolution mondiales de l'industrie des engrais.

Dispositions institutionnelles à prendre pour la coopération à l'échelon sous-régional

34. La réunion examinera l'expérience acquise par les pays du Groupe andin et ceux de l'ASEAN. D'autres groupements économiques sous-régionaux existants peuvent fournir le cadre institutionnel nécessaire à la coopération sous-régionale dans le domaine de

l'industrie des engrais. En conséquence, la réunion pourrait s'appliquer à suggérer les éléments essentiels d'un accord nécessaire pour établir une coopération sous-régionale dans l'industrie des engrais.

Dispositions institutionnelles à prendre pour la coopération à l'échelon régional

35. A l'heure actuelle, il existe des fédérations de producteurs d'engrais regroupant les pays arabes et les pays d'Amérique latine, mais il n'en existe pas dans d'autres régions^{10/}.

36. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la création d'un service régional d'information et de consultation a été proposée; il reste à arranger son financement par l'ONUDI, la FAO et la CESAP. Dans une de ses phases, le projet viserait à améliorer la distribution, la commercialisation et l'emploi des engrais dans les pays de la CESAP; au cours d'une autre phase, le projet viserait à établir une coopération entre les pays de la CESAP pour la production et le commerce des engrais, des produits intermédiaires et des matières premières^{11/}. La réunion pourrait examiner la contribution que des projets de ce genre pourraient apporter à la coopération entre pays en développement et recommander à la deuxième Réunion de consultation divers moyens de mobiliser les appuis financiers requis.

Dispositions institutionnelles à prendre pour la coopération entre tous les pays en développement

37. On a suggéré diverses dispositions de nature à assurer la coopération à l'échelon interrégional. L'ONUDI pourrait convoquer chaque année une réunion de représentants des sociétés productrices d'engrais des pays en développement; cette réunion pourrait être scindée en sous-comités s'occupant respectivement de l'exploitation, de l'entretien,

^{10/} L'ADIFAL maintient la liaison avec le Comité d'action du SELA sur les engrais et les matières premières.

^{11/} Report of the Expert Group Meeting on the Organization of a Regional Information and Advisory Service on Chemical Fertilizers, tenu à Bangkok du 12 au 16 décembre 1977 (E/ESCAP/AD/RIASCF/1).

de la main-d'oeuvre et du commerce. A ce propos, il faudrait tenir compte de l'intention de l'ONUDI de convoquer une deuxième Réunion de consultation sur l'industrie des engrais en novembre 1973, ouverte aux participants de tous les pays.

38. On pourrait aussi créer une association des producteurs d'engrais des pays en développement, pour laquelle certains objectifs ont été suggérés^{12/}. Avant de décider s'il faut créer une nouvelle association pour les producteurs d'engrais des pays en développement, il faudra tenir compte de l'existence de l'ISMA (Association internationale de l'industrie des phosphates) qui accepte parmi ses membres les organisations éligibles du monde entier^{13/}.

39. Une autre suggestion tend à ce que l'ONUDI publie régulièrement un bulletin concernant les engrais et les matières premières nécessaires à leur fabrication. Ce bulletin pourrait regrouper les informations présentées par des entreprises et des fédérations régionales de producteurs d'engrais des pays en développement. Il a été suggéré que ce bulletin d'information soit publié quatre fois par an dans les principales langues utilisées par l'ONUDI (anglais, arabe, espagnol et français). L'ONUDI est disposée à prendre cette proposition en considération, au cas où elle devrait être mise en oeuvre en 1978 ou en 1979, il faudrait dégager des fonds en dehors du budget ordinaire de l'Organisation.

40. Compte tenu de la part croissante qu'ils s'adjugent dans l'approvisionnement mondial d'engrais, les pays en développement pourraient peut-être jouer un rôle plus actif dans l'établissement des estimations régionales de l'offre et de la demande d'engrais qui sont reprises dans les prévisions de l'offre et de la demande mondiales analysées et publiées par le Groupe de travail ONUDI/FAO/BIRD sur les engrais. Ces informations pourraient être rassemblées par l'ONUDI et diffusées à tous les pays en développement sous forme de prévisions sous-régionales et régionales de l'offre et de la demande.

^{12/} Regional Co-operation in the Fertilizer Industry: Experience and Opportunities in Latin America, par M. Eduardo Gutierrez-Salgado (ID/WG.265/4), page 4.

^{13/} L'ISMA regroupe plus de 300 membres dans 54 pays. Environ 200 d'entre eux produisent des engrais phosphatés (naturels ou chimiques), soit respectivement deux tiers et la moitié du total de la production mondiale de ces produits. Plus de la moitié des pays représentés à l'ISMA sont des pays en développement.

41. L'ONUDI a cessé la publication de son répertoire des producteurs d'engrais des pays en développement. Toutefois, les renseignements fournis sur les divers pays par les fédérations régionales existantes ne sont pas complets. Aussi, serait-il peut-être utile de relancer cette publication. Si les participants se prononcent dans ce sens, ils devraient indiquer les informations à publier au sujet de chaque entreprise.

ANNEXE A

INDUSTRIE MONDIALE DES ENGRAIS AZOTES
Capacités de production et de consommation
(en millions de tonnes métriques d'azote)

	Situation effective			Prévisions			Prévisions
	Cons.	<u>1975/76</u> Prod.	Bal. ^{1/}	Cons.	<u>1981/82</u> Prod.	Bal.	<u>1985/86</u> Cons.
<u>Pays en développement</u>							
Afrique	0,44	0,17	-0,27	0,96	0,69	-0,27	1,40
Amérique latine	2,03	1,25	-0,78	3,49	2,56	-0,93	4,50
Moyen-Orient	1,30	0,98	-0,32	2,32	2,91	+0,59	3,10
Extrême-Orient	3,81	2,85	-0,96	7,53	7,00	-0,53	10,00
	<u>7,58</u>	<u>5,25</u>	<u>-2,33</u>	<u>14,30</u>	<u>13,16</u>	<u>-1,14</u>	<u>19,00</u>
Pays d'Asie à économie planifiée	<u>5,03</u>	<u>3,56</u>	<u>-1,47</u>	<u>7,28</u>	<u>6,75</u>	<u>-0,53</u>	<u>10,00</u>
Total	12,61	8,81	-3,80	21,58	19,91	-1,67	29,00
<u>Pays développés</u>							
Amérique du Nord	9,95	10,18	+0,23	12,70	12,50	-0,20	14,00
Europe occidentale	8,10	9,29	+1,19	10,24	11,56	+1,32	11,70
Autres	<u>1,13</u>	<u>2,08</u>	<u>+0,95</u>	<u>1,57</u>	<u>2,48</u>	<u>+0,91</u>	<u>1,90</u>
	19,18	21,55	+2,37	24,51	26,54	+2,03	27,60
URSS, Europe orientale	<u>11,51</u>	<u>13,51</u>	<u>+2,00</u>	<u>17,00</u>	<u>21,00</u>	<u>+4,00</u>	<u>21,50</u>
	30,69	35,06	+4,37	41,51	47,54	+6,03	49,10
TOTAL MONDIAL	<u>43,30</u>	<u>42,87</u>	<u>+0,57</u>	<u>63,09</u>	<u>67,45</u>	<u>+4,36</u>	<u>78,10</u>

^{1/} Cons. = Demande effective ou prévisions de consommation.

Prod. = Production effective ou potentiel de production prévu, qui devrait atteindre par hypothèse 70 % de la capacité après trois ans.

Bal. = Balance de la demande et de l'offre ou prévisions de consommation et potentiel de production aux taux d'utilisation de la capacité retenus ci-dessus.

Source : Groupe de travail FAO/ONU/DI/BIRD sur les engrais.

ANNEXE A

INDUSTRIE MONDIALE DES ENGRAIS PHOSPHATES

Capacités de production et de consommation
(en millions de tonnes métriques de P₂O₅)

	Situation effective			Prévisions			Prévisions
	1975/76		Bal. ^{1/}	1981/82		Bal.	1985/86
	Cons.	Prod.		Cons.	Prod.		Cons.
<u>Pays en développement</u>							
Afrique	0,37	0,42	+0,05	0,65	2,23	+1,58	0,90
Amérique latine	1,51	0,86	-0,65	2,67	1,66	-1,01	3,40
Moyen-Orient	0,68	0,55	-0,13	1,31	1,53	0,22	1,70
Extrême-Orient	1,11	0,60	-0,51	2,25	1,41	-0,84	3,05
	3,67	2,43	-1,24	6,88	6,83	-0,05	9,05
<u>Pays d'Asie à économie planifiée</u>							
	1,48	1,46	-0,02	2,30	2,36	-0,02	3,30
Total	5,15	3,89	-1,26	9,26	9,19	-0,07	12,35
<u>Pays développés</u>							
Amérique du Nord	5,26	7,31	+2,05	6,18	8,83	+2,65	7,20
Europe occidentale	5,10	5,09	-0,01	6,60	7,37	+0,77	6,40
Autres	1,84	1,81	-0,03	2,67	3,21	+0,54	2,85
	12,20	14,21	+2,01	15,45	19,41	+3,96	16,45
URSS, Europe orientale	6,69	6,77	+0,08	10,40	8,41	-1,99	12,80
	18,89	20,98	+2,09	25,85	27,82	+1,97	29,25
TOTAL MONDIAL	<u>24,04</u>	<u>24,87</u>	<u>+0,83</u>	<u>35,13</u>	<u>37,03</u>	<u>+1,90</u>	<u>41,60</u>

1/ Cons. = Demande effective ou prévisions de consommation.

Prod. = Production effective ou potentiel de production prévu, qui après trois ans devrait atteindre par hypothèse 90 % de la capacité dans les pays en développement (90 % dans les pays développés).

Bal. = Balance de la demande et de l'offre ou prévisions de consommation et potentiel de production aux taux d'utilisation de la capacité retenus ci-dessus.

Source : Groupe de travail FAO/ONU/BIIRD sur les engrais.

INDUSTRIE MONDIALE DE LA POTASSE

Capacités de production et de consommation
(en millions de tonnes métriques de K₂O)

	Situation effective			Prévisions			Prévisions
	1975/76		Bal. ^{1/}	1981/82		Bal.	1985/86
	Cons.	Prod.		Cons.	Prod.		Cons.
<u>Pays en développement</u>							
Afrique	0,21	0,28	+0,07	0,36	0,36	-0,06	0,43
Amérique latine	0,95	0,01	-0,94	1,34	0,03	-1,81	2,52
Moyen-Orient	0,03	-	-0,03	0,07	-	-0,07	0,09
Extrême-Orient	0,67	-	-0,67	1,43	-	-1,43	1,85
	<u>1,86</u>	<u>0,29</u>	<u>-1,57</u>	<u>3,70</u>	<u>0,33</u>	<u>-3,37</u>	<u>4,95</u>
Pays d'Asie à économie planifiée	0,43	0,30	-0,13	0,77	0,45	-0,32	0,92
Total	<u>2,34</u>	<u>0,59</u>	<u>-1,75</u>	<u>4,47</u>	<u>0,78</u>	<u>-3,69</u>	<u>5,87</u>
<u>Pays développés</u>							
Amérique du Nord	4,49	6,94	+2,00	6,25	9,25	+3,27	7,57
Europe occidentale	4,66	4,27	-0,39	6,30	6,30	-	6,80
Autres	0,85	0,71	-0,19	1,33	0,80	-0,53	1,50
	<u>10,45</u>	<u>11,92</u>	<u>+1,47</u>	<u>13,88</u>	<u>16,62</u>	<u>+2,74</u>	<u>15,87</u>
URSS, Europe orientale	8,54	10,96	+2,42	11,29	15,10	+3,81	14,53
	<u>18,99</u>	<u>22,88</u>	<u>3,89</u>	<u>25,17</u>	<u>31,72</u>	<u>6,55</u>	<u>30,40</u>
TOTAL MONDIAL	<u>21,33</u>	<u>23,47</u>	<u>+2,14</u>	<u>29,64</u>	<u>32,50</u>	<u>+2,86</u>	<u>36,27</u>

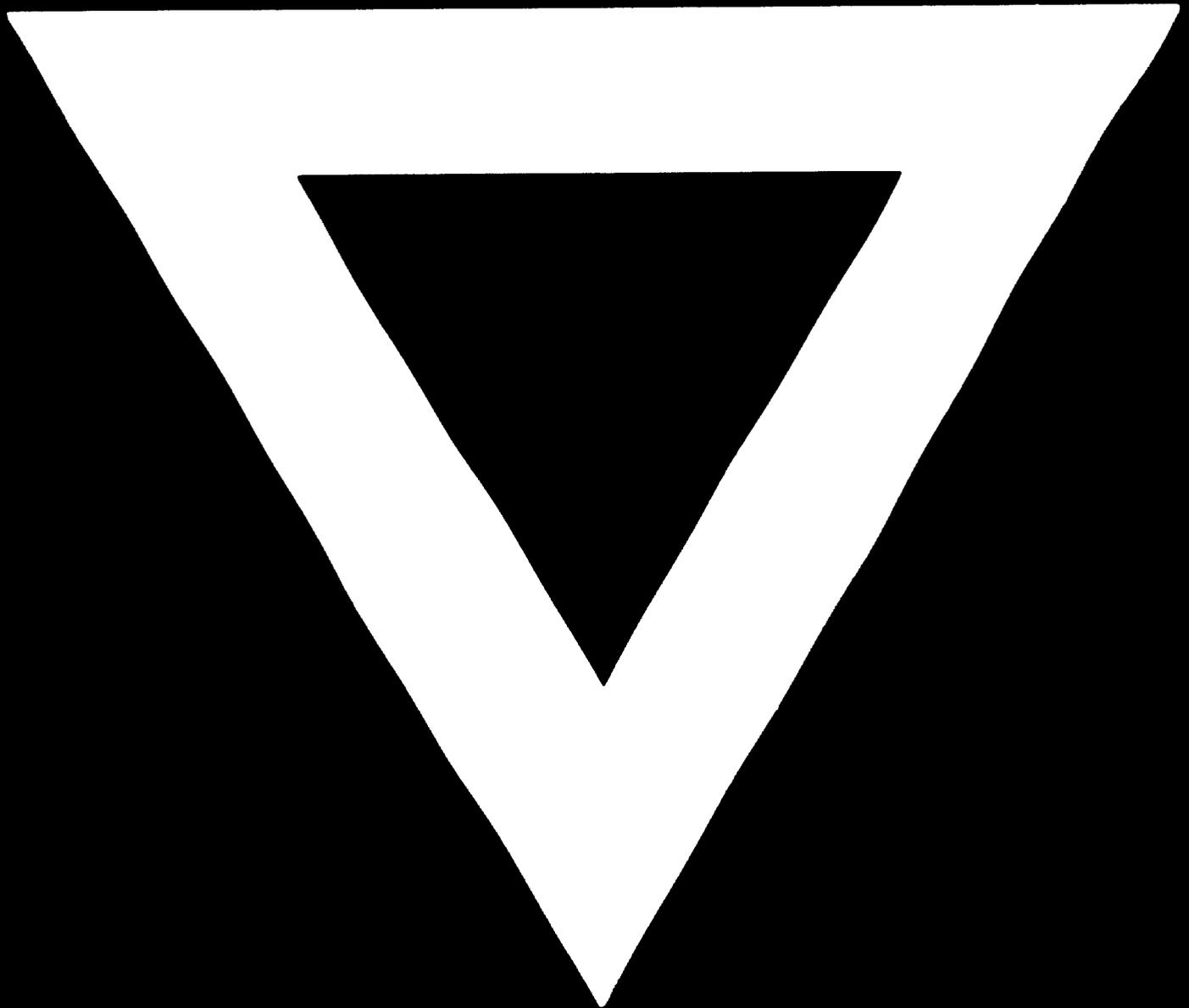
^{1/} Cons. = Demande effective ou prévisions de consommation.

Prod. = Production effective ou potentiel de production prévu après déduction des pertes survenant en cours de production, de transport, de manutention et de stockage.

Bal. = Balance de la demande et de l'offre ou prévisions de consommation et potentiel de production aux taux d'utilisation de la capacité retenus ci-dessus.

Source : Groupe de travail FAO/ONU/BIIRD sur les engrais.

C-668



78.11.06